



HAL
open science

La communauté catholique d'Alsace Lorraine face aux évacuations septembre 1939 - mai 1940

Maude Williams

► **To cite this version:**

Maude Williams. La communauté catholique d'Alsace Lorraine face aux évacuations septembre 1939 - mai 1940. *Annales de l'Est*, 2014, La Lorraine (1814-1940) Invasions et occupations, 2, pp.203-226. hal-01740475

HAL Id: hal-01740475

<https://hal.science/hal-01740475v1>

Submitted on 23 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La communauté catholique d'Alsace-Lorraine face aux évacuations septembre 1939 - juin 1940

Deux jours avant la déclaration de guerre de la France et de la Grande Bretagne à l'Allemagne et avant même la mobilisation générale du 2 septembre 1939, une nouvelle ébranle plus de 600 000 Français et Françaises au Nord-Est du territoire. L'ordre d'évacuation transmis par télégramme à toutes les communes touchées par cette mesure secoue la population frontalière. Les habitants résidant dans ladite « zone rouge »¹ doivent quitter leur domicile sans perdre de temps, en emportant avec eux 30 kg de bagage au maximum et, pour la plupart, sans indication quant à leur destination. La ligne Maginot, symbole défensif majeur aux yeux des Français de l'Intérieur, s'avère être, pour les Mosellans et Alsaciens résidant à l'avant de celle-ci, l'élément déclencheur d'une mobilité forcée.

Dans la vie des évacués alsaciens et mosellans de l'époque, et *a fortiori* dans ces circonstances extraordinaires, le rôle de la religion et en particulier du prêtre ou du pasteur devient capital. Ce dernier sert à la fois de repère, d'élément stabilisateur, mais il est aussi le vecteur d'information dont les évacués ont tant soif. Les évêques, les prêtres, ainsi que les sœurs des diocèses évacués de Strasbourg et de Metz se voient cependant confrontés à des problèmes auxquels ils n'étaient pas préparés. Les institutions religieuses n'avaient en effet pas été tenues informées des plans d'évacuations et se voient donc obligées d'improviser. La confrontation avec les populations et les administrations (notamment scolaires) des zones d'accueil aux principes laïques, mène à des conflits parfois difficiles à résoudre. La situation historique et juridique particulière de l'Alsace-Moselle envers les Églises ne fait que renforcer le rôle des institutions religieuses pendant cet « exil intérieur »².

Les membres des évêchés de Metz et de Strasbourg³ ont endossé un rôle particulier au cours de ces événements qui malheureusement restent encore peu étudiés. Certains travaux, initiés notamment par un projet de recherche universitaire franco-allemand ont déjà évoqué cette question en analysant les correspondances des prêtres catholiques de Moselle⁴. D'autres études, du côté allemand cette fois, ont étudié les communautés religieuses évangéliques, ayant vécu, elles aussi en Allemagne, les évacuations de la zone située entre la ligne Siegfried et la frontière⁵. Le présent article cherche à mettre en lumière les actions menées par l'Église catholique dans ces circonstances jusqu'à présent restées dans l'ombre des travaux sur l'Occupation qui ne font qu'effleurer la période couvrant les mois de la déclaration de la guerre jusqu'à la signature de l'armistice.

¹ Par « zone rouge » est désignée l'espace du territoire français situé entre la frontière franco-allemande et la ligne Maginot. Celle-ci s'étale sur plus de 150 km et est d'une largeur d'environ 8 km.

² *Un exil intérieur: l'évacuation des Mosellans de septembre 1939 à octobre 1940*, Catalogue de l'exposition de Saint-Julien-les-Metz et Sarreguemines octobre 2009 - mai 2010, Libel, 2009.

³ Dans cet article, nous concentrons l'analyse sur les institutions catholiques et plus particulièrement alsaciennes, en essayant parfois d'intégrer des composantes comparatives avec les communautés protestantes et juives d'Alsace-Moselle. Pour plus de renseignements sur les juifs et l'évacuation, voir Marie Juliette Vielcazat-Petitcol, « De la drôle de guerre au régime de Vichy : itinéraires de réfugiés juifs en Lot-et-Garonne », dans : Lagarrigue Max, 1940. *La France du repli, l'Europe de la défaite*, Privat, Toulouse, 2001.

⁴ Projet EDEFFA, soutenu par la DFG et l'ANR, dirigé par les Professeurs Olivier Forcade et Rainer Hudemann, ainsi que le Jun. Prof. Fabian Lemmes. Sur les correspondances des prêtres de Moselle voir, F.FELDMANN, *Die Evakuierung im deutsch-französischen Grenzraum 1939/40: Evakuierungserfahrung im Spiegel priestlicher Korrespondenzen des Bistums Metz*, mémoire de maîtrise, sous la direction du professeur Rainer Hudemann, Universität des Saarlandes, 2013.

⁵ On attend la parution de l'article de Christine Lauer, Mathias Hofmann, « Seelsorge in der Grenzzone 1938-1945 und in den Evakuierungsgebieten 1939 und 1940 ».

1. Les prêtres et leurs ouailles

1.1 Le départ et le trajet

Dans les lettres des prêtres qui ont été conservées, il est peu fait mention des conditions de départ et du trajet menant les évacués jusqu'aux zones d'accueil. Néanmoins, certaines indications transparaissent parfois qui, complétées à l'aide d'archives préfectorales et personnelles nous aident à reconstituer ces événements.

Tout comme la population frontalière, les curés ne sont pas au courant des mesures d'évacuation avant l'ordre officiel. C'est alors « sans aucune préparation préalable »⁶ et dans la précipitation⁷ que les villes et villages de la zone rouge sont vidés de leur population. Au moment du départ, certains prêtres ont le temps de donner des bénédictions aux paroissiens, comme c'est le cas en Moselle à Ourdenne⁸ et à Koenigsmacker où plus de 300 personnes reçoivent la communion⁹. À Strasbourg, où l'ordre d'évacuer entièrement la ville est donné officiellement le 2 septembre à six heures du matin¹⁰, une dernière messe est donnée le lendemain à 10h30. Les clés de la cathédrale sont ensuite remises au prêtre ayant l'autorisation de rester sur place et les derniers habitants, accompagnés de quelques curés, montent dans les derniers trains de transport de réfugiés¹¹.

Les prêtres et leurs ouailles ont, en quittant leurs paroisses, un long trajet devant eux. Bien qu'un « schéma type » du trajet qu'empruntent les évacués soit difficile à réaliser à cause de leur diversité, il est toutefois possible de présenter certaines étapes clés du voyage. Pour les habitants des communes ne disposant pas d'une gare, une première partie du trajet se fait à pied à travers différents villages, faisant halte pour se reposer à quelques endroits, et les conduit vers le premier lieu où leur sont prodigués les premiers secours matériels (nourriture, soins, etc.)¹². Après cette première étape, le trajet continue avec de courtes pauses dans des gîtes de repos (les arrêts prolongés étant interdits), jusqu'aux centres de recueil, où ils sont répartis dans les trains, parfois après quelques jours d'attente, en fonction de leur destination. Avant de prendre la route, il arrive qu'une messe soit encore donnée au centre de recueil, retardant parfois le départ¹³. Le trajet est éprouvant, la promiscuité avec les autres passagers et le manque d'intimité dans les trains est désagréable¹⁴ : les prêtres, dans leurs lettres aux évêchés de Strasbourg et de Metz, parlent d'un « long voyage, plein de misères et de souffrances »¹⁵ et « pénible pour tous, surtout pour les mères avec des petits enfants et les personnes âgées »¹⁶. Tout comme les évacués, certains prêtres disposant d'une voiture partent par leurs propres moyens. Selon les lettres étudiées, ils ne seraient cependant qu'une faible

⁶ Les archives de l'évêché de Strasbourg n'ayant pas de cotation, nous donnerons les titres des dossiers suivis d'un chiffre. Ce dernier sera ensuite repris tout au long de l'article. Évêché Strasbourg, Fonds Guerre 1939-45; Evacuation-1 (Év.Str.1), « Lettre du curé Kapps de Saint Léon, Strasbourg-Neudorf », 15 septembre 1939.

⁷ Év.Str.2, « Lettre de Vierling à l'évêché de Strasbourg, 5 septembre 1939.

⁸ C. CORDEL, *Oudrenne, À l'ombre de la ligne Maginot*, cité dans : C. GUTH, *La première évacuation de la population de l'arrondissement de Thionville-Est : des prémices à l'arrivée dans le département de correspondance (1922 – novembre 1939)*, Mémoire de maîtrise d'Histoire dirigé par François Cochet, Université de Metz, 2006, p. 54.

⁹ C. GUTH, *op. cit.*, p. 54.

¹⁰ J. PUYMARTIN (dir.), « 1939- L'évacuation », *Saisons d'Alsace Revue trimestrielle*, Automne 89, La nuée bleue, 1989, p. 53.

¹¹ Archives Départementales de la Moselle (A. D. 57), 29 J 2075, « Lettre du curé Schmitt, d'Oermingen, évacué à Bessac Bessac, Hte Vienne », 15 septembre 1939.

¹² C. GUTH, *op. cit.*, p. 67.

¹³ *Ibid.*, p. 89.

¹⁴ *Un exil intérieur: l'évacuation des Mosellans de septembre 1939 à octobre 1940*, *op. cit.*, p. 30.

¹⁵ A. D. 57, 29 J 2075, *op. cit.*

¹⁶ Cité dans F. FELDMANN, *op. cit.*, p. 21.

minorité à disposer d'une voiture¹⁷. Le curé de Nambenheim rapporte à l'évêque de Strasbourg, Monseigneur Ruch¹⁸, comment s'est passé son évacuation et justifie le fait qu'il ait été séparé de ses paroissiens¹⁹. Ce long périple accompli, les évacués et les prêtres restés à leurs côtés, reçoivent un accueil dont la qualité varie grandement selon les localités d'accueil. Certains sont parfaitement bien reçus, donnant l'occasion à une description idyllique dans une lettre adressée à l'évêque de Metz :

« La vie est bien moins chère que chez nous, le pain est excellent, le vin aussi, 1,5F le L. de Beurre, œufs, lait, viande, pommes de terre en abondance et à bon marché, mais pas de jambon. C'est bien matériel ce que je vous écrit là. La région est magnifique, climat doux, forêts splendides, routes superbes, heureusement que tout le monde a son vélo. Les gens d'ici ont beaucoup de qualités humaines, dommage que ce ne soit des vertus - sur 600, 3 hommes et 20 femmes + les enfants à la messe dominicale. Le dimanche on y travaille, scandale vous y pensez»²⁰.

Comme le laisse entrevoir la fin de ce paragraphe, des différences entre les deux cultures (notamment religieuses et linguistiques) se font néanmoins sentir et causent parfois, comme nous le verrons, de réels problèmes d'intégration. Même si pour certains, l'accueil est chaleureux et que « les gens du pays (...) ont accueillis [les évacués] avec beaucoup de cordialité et font leur possible pour ne pas dire l'impossible pour caser tout le monde »²¹, pour d'autres, l'accueil et la recherche de logement sont beaucoup plus difficiles. Ainsi, un prêtre alsacien rapporte : « Mes paroissiens sont seulement pour le tiers dans une situation convenable. Beaucoup habitent des maisons abandonnées et négligées, où tout manque »²². Les prêtres, eux aussi, font face à des difficultés, bien que majoritairement ils soient logés dans des presbytères²³ ou des Grands Séminaires²⁴ et trouvent dans les curés des communes d'accueil des soutiens précieux. Ils sont parfois hébergés chez des particuliers qui, comme le montre l'extrait suivant, ne sont pas très bien disposés à abriter les curés des paroisses évacuées :

« Nous voici arrivés dans la Charente. Je suis avec Mons. l'abbé T. , Curé de Metz, à Berneuil. Jusqu'ici nous avons beaucoup souffert et la situation est devenue intenable à cause de l'inhospitalité des gens de cette commune. Par bonheur, je peux quitter demain pour aller avec mes gens. »²⁵

De la déclaration de l'ordre d'évacuation à l'arrivée des évacués dans leurs communes d'accueil, les prêtres sont, pour la plupart et dans la mesure du possible, restés avec leurs paroissiens. Néanmoins, de nombreux facteurs viennent réduire le nombre des prêtres alsaciens et lorrains disponibles pour encadrer les évacués.

1.2 « Et avec ça pas de curé dans les environs ! »²⁶

Mis à part les quelques prêtres ayant décidés de partir rejoindre leurs familles par leurs propres moyens, quittant ainsi leurs paroissiens, d'autres prêtres doivent abandonner leurs

¹⁷ À travers les plus de 1 000 lettres étudiées, aussi bien provenant de l'évêché de Metz que de celui de Strasbourg, nous n'avons recensé que 4 prêtres ayant utilisé une voiture personnelle.

¹⁸ Pour une biographie de l'évêque de Metz voir : LORSON, « Charles Ruch, évêque de Strasbourg », Strasbourg, 1948, dans : B. VOGLER, *Histoire des chrétiens d'Alsace*, Paris, 1994, pp. 297.

¹⁹ Év.Str.1, « Lettre du curé Kapps de Saint Léon, Strasbourg-Neudorf », 15 septembre 1939. L'abandon d'une paroisse par un curé est mal vu par les autres membres du clergé. Le curé Duffer, évacué avec ses paroissiens à Chateaupoussac s'exprime en ces mots sur ce comportement : « C'est vraiment triste qu'un curé en ces circonstances, chargé de réfugiés [prenne] la fuite et reni[e] ses paroissiens. Ce n'est pas bien. », A. D. 57, 29 J 2075, « Lettre du curé Duffer », 14 septembre 1939.

²⁰ A. D. 57, 29 J 2075, « Lettre du curé Michelot de Beyren évacués à Orches (Vienne) », 13 novembre 1939

²¹ Év.Str.1, « Lettre de Specht évacué en Dordogne à l'évêque de Strasbourg », 5 septembre 1939.

²² Év.Str.1, « Lettre du 14 septembre 1939 ».

²³ Év.Str.1, « Lettre du chanoine Riehl, évacué à St. Dié à l'évêché de Strasbourg », 12 septembre 1939.

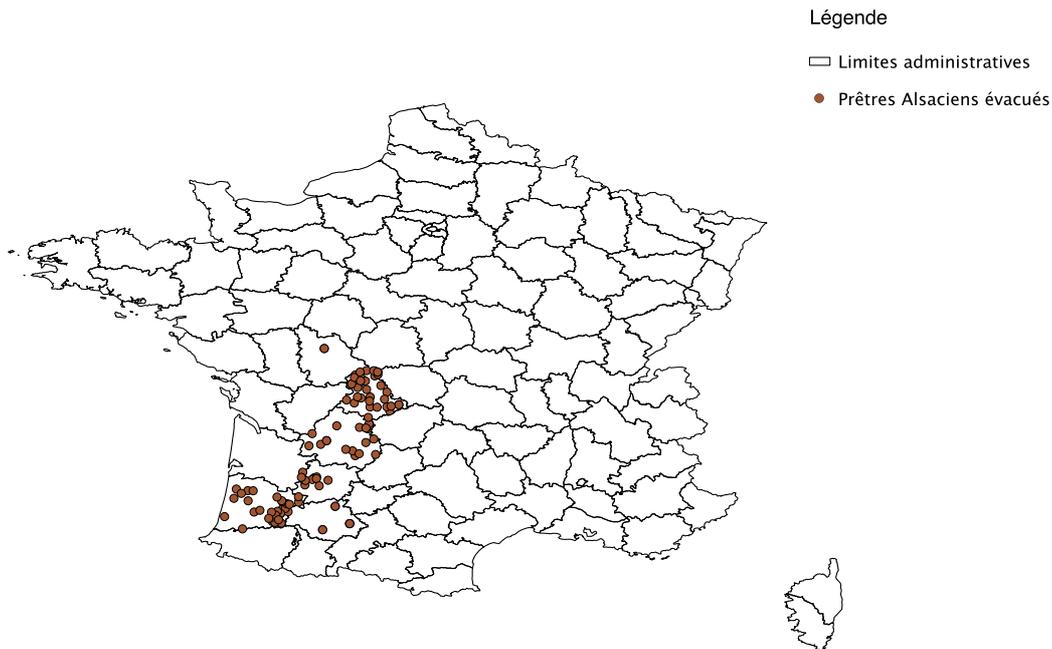
²⁴ *Ibid.*

²⁵ A. D. 57, 29 J 2075, « Lettre du curé de Diebling, réfugié à Chillac à l'évêché de Metz », 10 octobre 1939.

²⁶ Év.Str.1, « Lettre de Specht évacué en Dordogne à l'évêque de Strasbourg », *op. cit.*

fidèles contre leurs grés. Ayant commencée dès la fin du mois d'août, la mobilisation devient générale le 2 septembre 1939 éloignant ainsi les prêtres des populations évacuées²⁷. En Moselle ce sont 242 prêtres de l'évêché de Metz qui suivent leurs ouailles et 150 qui sont mobilisés²⁸. En Alsace, la répartition est inversée et on compte 240 prêtres mobilisés et 174 qui sont au service des évacués²⁹.

Répartition des prêtres alsaciens évacués dans les régions d'accueil
Septembre 1939 - juin 1940



Source : Carte réalisée par l'auteur grâce au programme QGIS à partir des fonds de l'évêché Strasbourg, Fonds Guerre 1939-45, Évacuations-1.

Tout au long de la guerre, les autorités religieuses ne cesseront de faire des demandes d'affectation spéciales auprès des autorités militaires afin de libérer quelques prêtres pour les laisser rejoindre et aider leurs paroissiens. Alors que pendant les premiers mois, il est assez aisé de récupérer quelques prêtres en justifiant de leur nécessité auprès des Alsaciens - Lorrains³⁰, la situation se complique, notamment à partir du printemps 1940. Après une nouvelle vague de mobilisation, les demandes d'affectation se font de plus en plus pressantes de la part des évêchés. Une affaire mobilise particulièrement l'attention de l'évêque de Strasbourg ; la mobilisation de l'abbé Billing, un acteur capital de l'aide prodiguée aux évacués alsaciens à Périgueux (Dordogne)³¹. Rappelé sous les drapeaux fin février 1940, ses demandes de mise en affectation spéciale ne vont cesser d'affluer au gouvernement et à

²⁷ Un prêtre mobilisé depuis le 25 août 1939 réussit, après avoir parlementé avec le colonel à être posté dans un centre de recueil pour réfugiés et peut ainsi « garder un œil sur [sa] paroisse », Év.Str.1, « Lettre du 6.09.1939, à Schirmerk ».

²⁸ A. D. 57, Préface d'Henri Hiegel du fond 29 J des Archives Départementales de la Moselle, p. 4.

²⁹ Chiffre de juin 1940, ayant évolués au fil des mois.

³⁰ Par demandes et jusqu'en mars 1940, les prêtres sont souvent inscrit comme « réformé » et « classé dans le service auxiliaire ».

³¹ Les actions de l'abbé Billing seront plus amplement détaillées dans les paragraphes suivants.

l'Etat-major jusqu'en mai 1940. Il obtient à cette époque un rattachement à la 47^{ème} Cie G.S.E.O.R, située dans la région de Périgueux, d'où il lui sera possible de poursuivre « l'œuvre qu'il avait fondée pour les évacués d'Alsace »³². Aux mobilisations des prêtres, cruciales pour comprendre le manque de prêtres auprès des Alsaciens-Lorrains, viennent s'ajouter d'autres facteurs.

Certains prêtres en effet sont trop vieux ou infirmes et ne peuvent suivre leurs ouailles dans le sud de la France. Certains, affaiblis par la vieillesse et la maladie s'arrêtent en chemin³³. Parallèlement à ces facteurs humains, des problèmes d'organisation surgissent également. Les prêtres n'ayant pas été informés de l'évacuation ne savent pas quoi faire le moment venu et se demandent s'ils doivent rester avec leurs paroissiens ou bien revenir en Alsace, afin de s'occuper de leur diocèse³⁴. Un autre problème, beaucoup plus important et lourd de conséquences, concerne la dispersion des villages/paroisses sur plusieurs communes d'accueil. Celle-ci s'effectue tout au long du voyage, mais plus particulièrement dans les centres de recueil lorsque les trains emmènent les personnes dans différentes directions, divisant ainsi les paroisses³⁵. L'abbé de Diebling rapporte :

« Pour moi, la paroisse de Diebling est tout à fait dispersée. Vers 300 au Pas-de-Calais. Jusqu'ici 320 à Berneuil, mais demain nous serons distribués dans 3 villages. 100 resteront ici à Berneuil, un second tiers ira à Chillac et le reste à Passirac. Je me fixerai à Chillac pour rester au milieu de mes paroissiens. »³⁶

La dispersion des communes, qui vient s'ajouter à la mobilisation des prêtres, est un réel problème pour les autorités religieuses, qui font de nombreuses démarches pour obtenir que les groupes de paroissiens soient réunis³⁷ et parcourent parfois de longues distances pour rendre visite à toutes leurs ouailles.

1.3 Le soutien apporté par les prêtres dans les communes d'accueil

La population évacuée, très pratiquante, a un fort besoin en personnel religieux, d'une part pour accomplir les messes, les confessions, et autres sacrements (les enterrements notamment), et d'autre part pour le maintien du catéchisme dans les écoles impliquées par le concordat de 1801. Dans toutes ces facettes de la vie religieuse et quotidienne des Alsaciens et Lorrains, le dialecte et la langue allemande (qui en est sa version écrite), jouent un rôle capital et essentiel pour comprendre ce besoin nécessaire en prêtres alsaciens et lorrains.

Pour la plupart non francophone, la population évacuée, notamment les personnes plus âgées, n'ont pas ou peu de possibilités de communiquer avec la population et les administrations locales de la France de l'Intérieur. Dans toutes leurs occupations religieuses, les populations alsaciennes sont habituées à parler en allemand. Les prêtres jouent ici un rôle prédominant. Ils sont, tout comme les maires des communes évacuées, des facteurs de stabilité et des repères pour la population. Le principal problème qui ressort de la lecture des lettres des prêtres évacués est l'impossibilité pour les personnes ne parlant pas la langue française, de se confesser. Un prêtre accompagnant les 400 employés de la Sous-Direction des Chemins de fer de Strasbourg évacués à Trouville (Vienne), rapporte qu'« il y a au moins 95% [qui se] sont toujours confessés en allemand et il y en a même - ceux du cadre subalterne - qui ne comprennent que peu le français »³⁸. De même pour Pâques, signe que le

³² Évêché de Strasbourg, Dossier Monseigneur Douvier-2 (Év.Str.2), « Lettre au Colonel commandant la Subdivision Périgueux », 28 juin 1940.

³³ Év.Str.1, « Lettre du curé de Saint Louis, Saône et Loire », 11 octobre 1939.

³⁴ Év.Str.1, « Lettre d'un curé évacué à Boulton en Haute Saône », 14 septembre 1939.

³⁵ F. FELDMADNN, *op. cit.*, pp. 18-20.

³⁶ A. D. 57, 29 J 2075, « Lettre du curé de Diebling, réfugié à Chillac à l'évêché de Metz », 1^{er} octobre 1939.

³⁷ Év.Str.1, « Lettre de l'abbé X. Maurer, curé doyen de Huningue au chanoine Wegfahrt », 28 septembre 1939.

³⁸ Év.Str.2, « Lettre d'un curé évacué à Monseigneur Douvier », 25 novembre 1939.

problème du manque de prêtre alsacien est récurrent tout au long de la guerre, un chanoine situé dans les Pyrénées écrit :

« Dans le canton de Lure il serait très utile qu'un prêtre alsacien fasse sa tournée pour faciliter aux évacués la réception des sacrements. Beaucoup n'ont pas fait leur Pâques parce qu'ils ne peuvent pas se confesser en français. Ces malheureux ressemblent à un troupeau sans pasteur et c'est bien là leur grande souffrance. »³⁹

Pour faire face à ce problème, les ecclésiastiques s'organisent et coopèrent avec les autorités religieuses locales. Ainsi, pour les évacués à Trouville, « la joie est générale »⁴⁰. En « accord avec M. le curé des deux paroisses, nous allons organiser la « paroisse » alsacienne. Les bonnes volontés ne manquent pas. »⁴¹. Malheureusement, ces arrangements sont rares et dans la majorité des cas, les prêtres doivent parcourir de nombreux kilomètres pour rendre visite et confesser leurs paroissiens. Pour ce faire, ils possèdent bien souvent qu'un simple vélo, parfois une motocyclette et plus rarement, une voiture⁴².

Il n'en reste pas moins que les distances sont parfois trop longues et les prêtres trop âgés. L'abbé Maurer parle d'un étalement de sa paroisse sur plus de 180 km⁴³. Elle est « encore très déchirée, et placée par groupes en diverses localités du Lot et Garonne (Barbaste, Xaintrilles, Pompiéy, Villeneuve, Béas) et dans les Landes (Brocas, Haut Mauco, Campagne, Aurice et Duras.) »⁴⁴. Dans ces conditions « il y avait impossibilité de les faire participer tous et de leur procurer les grâces de ces jours d'Adoration »⁴⁵. Pour résoudre cette question, les prêtres demandent de se faire suppléer, comme le « M. le curé de Creutzwald [qui] se plaint qu'il n'arrive pas seul à suivre ses paroissiens logés dans deux cantons et voudrait avoir son vicaire pour l'aider »⁴⁶. L'arrivée d'un vicaire ou d'un autre prêtre est toujours un soulagement, en rendant possible une plus grande répartition des offices. Ainsi, le curé de Rhinau fait la messe tous les dimanches dans deux communes différentes et a envoyé son vicaire dans deux autres, où sont également répartis ses paroissiens⁴⁷. Cette dispersion sur plusieurs communes engendre de nombreux déplacements qui les prédisposent à devenir également d'importants vecteurs d'informations et de renseignements⁴⁸. Mais au-delà du soutien apporté au niveau local, l'Église catholique s'organise pour instaurer des aides auprès des évacués à une plus grande échelle.

2. État et Églises

2.1 La création d'organismes caritatifs religieux

Ainsi, comme nous l'avons vu, le prêtre joue un rôle central dans la vie quotidienne des évacués, en tant qu'accompagnateur, mais également en tant que conseiller. Il est un intermédiaire entre la population évacuée d'une part et les institutions religieuses et

³⁹ Év.Str.1, « Lettre de R. P. Ignace, capucin, Schwach Bernard », 5 mai 1940.

⁴⁰ Évêché de Strasbourg, Dossier Monseigneur Douvier-4 (Év-Str.4), *op. cit.*

⁴¹ Év.Str.4, *op. cit.*

⁴² A. D. 57, 29 J 2075, « Lettre du curé de Volmerange à l'évêché de Metz », 14 novembre 1939. Le curé de Volmerange rapporte que ses paroissiens l'aident à se déplacer en le conduisant en voiture. Rares sont ceux qui disposent d'une voiture particulière pour leurs déplacements professionnels. Ce privilège est réservé aux prêtres dont les responsabilités sont plus grandes et qui doivent gérer des associations caritatives catholiques, tels Monseigneur Douvier, l'abbé Biling ou bien encore l'abbé Eber.

⁴³ Év.Str.1, « Lettre de l'abbé X. Maurer, curé doyen de Huningue au chanoine Wegfahrt », *op. cit.*

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ A. D. 57, 29 J 2075, « Lettre d'un curé évacué à La Rochefoucault en Charente », 29 novembre 1939.

⁴⁶ A. D. 57, 29 J 2075, « Lettre du curé Meyer », 26 septembre 1939.

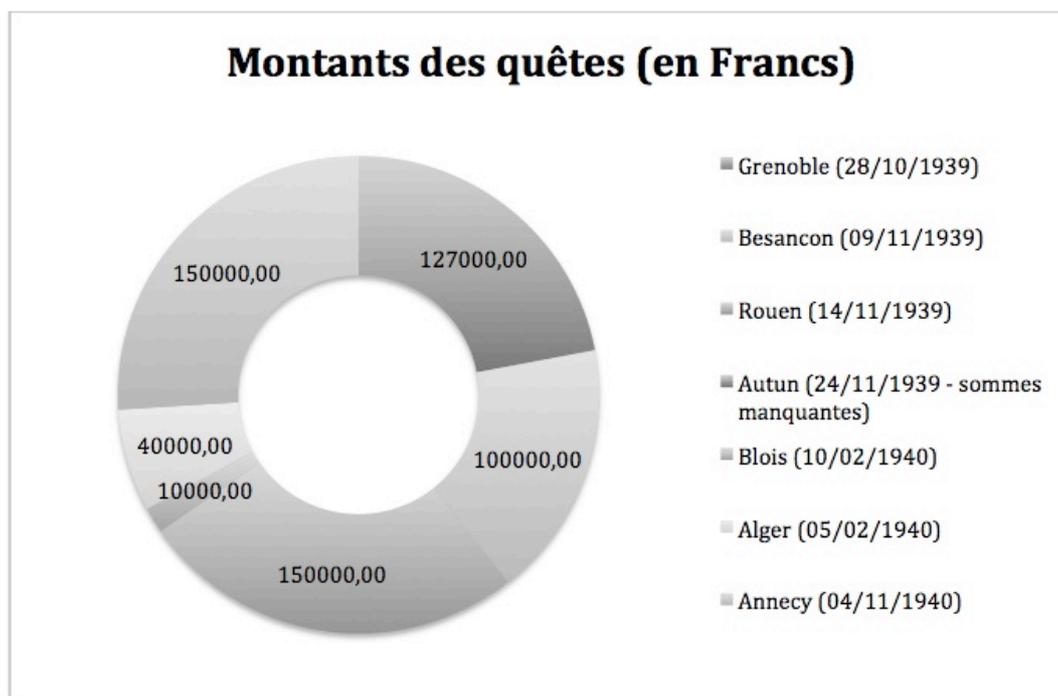
⁴⁷ Év.Str.1, « Lettre du curé de Rhinau, réfugié à Beaumont du Périgard (Dordogne) », 25 septembre 1939. Sa commune est répartie comme suit : 570 à Beaumont, 158 à St Ovide, 360 à Montpazier et 112 à Capdrot.

⁴⁸ Les voyages, les lettres envoyées aux prêtres-soldats, aux évêques restés en Alsace Lorraine sont autant de vecteur capable de répandre des rumeurs et diffuser des informations auprès de la population évacuée.

administratives d'autre part. Le rôle de l'Église, pendant l'évacuation et tout au long de l'hébergement des Alsaciens-Lorrains dans les régions d'accueil, dépasse cependant le cadre local. Toute la communauté française catholique - et plus largement chrétienne - se mobilise, créant des institutions pour prodiguer un soutien moral et matériel à la population évacuée⁴⁹.

La Fédération Nationale Catholique crée dans les premiers mois de la guerre le « Comité de Secours aux Alsaciens et Lorrains évacués de la ligne de feu ». Cette initiative est prise « à la demande de Nos Seigneurs les Évêques de Strasbourg et de Metz, à la suite de l'appel à la générosité publique adressée par ces Hautes Autorités religieuses en septembre (dernier) [1939]»⁵⁰. Le Général de Castelnau⁵¹ gère les sommes des quêtes recueillies au profit des évacués par les différents diocèses français. Les financements obtenus⁵² (voir illustration ci-dessous) sont envoyés « à Périgueux pour la part proportionnelle affectée aux évacués du Bas Rhin dans les départements de la Dordogne, de l'Indre et de la Haute-Vienne. [Ils] sont expédiés à l'adresse de Monseigneur Douvier, vicaire Général de Strasbourg. »⁵³.

Sommes récoltées par les quêtes organisées dans les diocèses de France au profit des évacués d'Alsace-Lorraine



Source : Diagramme non exhaustif basé sur les fonds de l'évêché Strasbourg, Fonds Guerre 1939-45, Évacuations-1.

⁴⁹ Une telle mobilisation nationale se trouve également chez les protestants avec la création de la CIMADE. Dans la communauté juive, aucune organisation nationale ne se développe. L'œuvre *Organisation Reconstruction Travail* ne semble pas entreprendre de grandes actions au profit des évacués juifs d'Alsace-Lorraine. Sur la communauté juive pendant l'évacuation voir M.-J. VIELCAZAT-PETITCOL, « De la drôle de guerre au régime de Vichy : itinéraires de réfugiés juifs en Lot-et-Garonne », M. LAGARRIGUE (dir.), 1940. *La France du repli, l'Europe de la défaite*, Toulouse éditions Privat, 2001.

⁵⁰ Év.Str.2, « Lettre du Général De Castelnau », 13 novembre 1939.

⁵¹ Sur le rôle du général de Castelnau dans la Fédération nationale catholique voir; C. BONAFUOX-VERRAX, *À la droite de Dieu, La fédération nationale catholique 1924-1944*, Fayard, Paris, pp.413-420.

⁵² Un travail de recherche plus approfondi à la Fédération Catholique Nationale pourrait certainement livrer plus d'informations sur les dons exacts des différents diocèses français au profit des Alsaciens-Lorrains.

⁵³ Év.Str.4, « Lettre du Général De Castelnau », *op. cit.*

La Fédération Nationale Catholique, par le biais du Comité de Secours, récolte également des cadeaux pouvant être distribués aux enfants pour Noël, de la laine pour les mères et des vêtements dont les évacués pourraient avoir besoin⁵⁴. Ainsi, le 4 décembre 1939, un envoi de 115 paquets est effectué « par voie ferrée en grande vitesse »⁵⁵ à destination de Périgueux. Dans quelques départements se créent des comités diocésains pour distribuer les fonds alloués par le Comité de Secours qui se coordonnent, dans certains cas comme à Limoges, avec le Comité départemental de Secours géré par l'Etat⁵⁶.

Parallèlement, des initiatives inspirées par certains prêtres, tels l'abbé Billing à Périgueux et l'abbé Eber à Agen, sont entreprises et ils organisent des réunions afin de coordonner leurs actions⁵⁷. À Périgueux particulièrement, un Secrétariat catholique des évacués d'Alsace est administré par l'abbé Billing et se charge des « évacués catholiques du Bas Rhin, résidant en Dordogne, Haute-Vienne et Creuse (diocèse de Périgueux et Limoges) »⁵⁸. Il avait été initié par la Direction des Œuvres qui avait déjà « préparé un bureau » pour gérer les affaires administratives. À Agen, l'abbé Eber trouve également un soutien important auprès de la Direction des Œuvres, chez les Missionnaires diocésains. Il est, quant à lui, chargé « des évacués du Haut Rhin, hébergés dans les départements Lot-et-Garonne, Gers, et Landes (diocèse de Agen et Auch). ». Dans leurs départements respectifs, les deux abbés prennent de nombreuses initiatives. On voit fleurir des foyers pour les Alsaciens : le Foyer du Pèlerin alsacien à Lourdes⁵⁹, ou bien le Foyer de jeunes gens à Bergerac⁶⁰. Un Office catholique des évacués d'Alsace secteur du Bas-Rhin est ouvert à Périgueux, auquel un vestiaire « Don Bosco » est rattaché, chargé de collecter des vêtements pour les évacués⁶¹. D'autres organismes catholiques s'investissent également sur place, comme la Ligue féminine d'action catholique française qui offre une permanence tous les mercredi pour renseigner les évacués⁶².

Toutes ces institutions qui se multiplient au fil des mois viennent s'ajouter à celles prévues par les autorités gouvernementales françaises, avec lesquelles dans certains cas, une coopération s'effectue.

2.2 Vers une coopération avec les autorités laïques

Le gouvernement français organise, lui aussi, des institutions d'aide aux évacués. Une première démarche consiste à créer, le 10 septembre 1939, un Comité consultatif auprès de la Direction Générale des Services d'Alsace et de Lorraine⁶³. Une seconde engendre la création, sous les auspices du Secours National⁶⁴ (reconstitué par décret loi du 19 octobre 1939), de

⁵⁴ Év.Str. 1, « Lettre de Castelnau à l'évêque de Strasbourg », 7 décembre 1939.

⁵⁵ Év.Str.2, « Lettre de la Fédération Nationale Catholique à Monsieur l'abbé Billing », 4 décembre 1939.

⁵⁶ Év.Str.2, « Lettre du cabinet du préfet de la Haute Vienne au vicaire Général Monseigneur Douvier », 20 novembre 1939.

⁵⁷ Év.Str.2, « Réunion du clergé alsacien des Landes du 12 décembre 1939 à Dax et du 13 décembre à Mont-de-Marsan ». D'autres réunions sont prévues pour le 8 et le 9 janvier 1940 ; « Décisions prises à la Réunion du Comité de Répartition constitué par Mgr l'Archevêque d'Auch », 14 décembre 1939.

⁵⁸ Év.Str.2, « Lettre des abbés Billing et Eber à l'évêque de Strasbourg », 13 septembre 1939. Source similaire pour les prochaines citations.

⁵⁹ Év.Str.2, « Lettre du chanoine Robert Eber, Directeur de l'Office Catholique des Evacués Section du Haut-Rhin », 8 mars 1940.

⁶⁰ Év.Str.1, « Office catholique des évacués d'Alsace à Monseigneur Kolb », 11 mars 1940.

⁶¹ Év.Str.2, « Union d'entraide pour les évacués d'Alsace et de Lorraine à Monseigneur Douvier », 16 mai 1940.

⁶² Év.Str.1, « Lettre de la ligue féminine d'action catholique française », 20 décembre 1939.

⁶³ Év.Str.1, « Lettre du Vice Président du Conseil chargé des Affaires d'Alsace et de Lorraine, Camille Chautemps », s.d.

⁶⁴ Sur le Secours national voir ; J.-P. LE CROM, *Au secours, maréchal !*, Paris, PUF, 2013.

l'Union d'entraide pour les évacués d'Alsace-Lorraine, initiée fin décembre 1939⁶⁵. Des fonds sont mis à disposition des régions d'accueil pour subvenir aux besoins de la population. Cet organisme, sous le haut patronage du Président de la République et du Président du Conseil, « se propose de réunir dans un comité de patronage toutes les personnalités et les groupements travaillant à améliorer le sort des réfugiés alsaciens et lorrains »⁶⁶. Afin de réaliser ce Comité, les autorités gouvernementales se tournent vers les évêques d'Alsace et de Moselle, dont « l'appui (...) est indispensable »⁶⁷ et demandent à M. Ruch, évêque de Strasbourg, de bien vouloir participer à ce comité⁶⁸.

Au niveau régional, à Périgueux et Limoges pour le cas des Alsaciens, l'activité caritative auprès des réfugiés est très importante. Différentes cellules sont créées, tels que le Comité Départemental de Secours aux réfugiés⁶⁹ sous la direction du Préfet et composé d'un Comité des Dons rassemblant les représentants des deux Églises chrétiennes, ainsi qu'un Vestiaire départemental. Ceux-ci prennent contact, pour la collecte d'argent et de biens, avec les autorités de l'Église catholique ainsi qu'avec l'Église Réformée, afin « d'organiser, au profit du Comité de Secours, des quêtes dans les édifices du Culte. »⁷⁰. Des représentants des deux religions viennent également assister aux réunions du Comité départemental, permettant ainsi une coopération plus étroite⁷¹. De plus, un centre médico-social pour les évacués du Bas-Rhin est également créé sur l'initiative entre autres « des préfetures des département d'accueil, des maires de Périgueux et de Strasbourg, des représentants des trois cultes (...) »⁷². Cependant, bien que dans certains cas, comme pour l'abbé Billing, le travail se fasse en « coopération très étroite » avec les autorités administratives régionales, il n'en va pas toujours ainsi, notamment lorsqu'il s'agit des questions financières.

Le Comité de Secours aux Alsaciens et Lorrains évacués de la ligne de feu ne peut donner l'argent collecté par l'Église aux Comités départementaux puisque la totalité des fonds récoltés sont transmis aux succursales du Comité de Secours. De plus, bien que le Général de Castelnau affirme auprès du préfet de la Haute-Vienne que les fonds sont répartis « sans aucune distinction de confessions d'une part, ou de département refuge d'autre part »⁷³, une note répondant à une rumeur indique clairement le contraire:

« Les sommes recueillies dans les églises catholiques et envoyées par la « Fédération Nationale Catholique » ne peuvent, sous aucun prétexte, être remises à des Comités interconfessionnels. Elles ont en effet été demandées aux catholiques pour les catholiques, elles ne peuvent être données qu'aux seuls catholiques. »⁷⁴

En outre, sur initiative privée et avec le soutien des autorités locales, des Foyers alsaciens se créent dans chaque commune où se trouvent des évacués⁷⁵. À Limoges, les catholiques ne prennent pas part à la création du foyer en décembre 1939. Aux dires du prêtre se trouvant sur place, cela aurait pour cause d'une part « l'inertie des catholiques »⁷⁶ et

⁶⁵ Év.Str.1, « Lettre du Vice Président du Conseil chargé des Affaires d'Alsace et de Lorraine, Camille Chautemps », *op. cit.*

⁶⁶ Év.Str.1, « Lettre du Général Wach, président de l'union d'entraide pour les évacués d'Alsace-Lorraine », 29 décembre 1939.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ L'évêque délèguera ce rôle au Général de Castelnau, qui dirige les fonds de la Fédération Nationale Catholique.

⁶⁹ Archives Départementales de Haute-Vienne (A. D. 87), 187 W 53, « Lettre du secrétaire général du Comité à Monsieur le Pasteur », 20 octobre 1939.

⁷⁰ *Ibid.* La formulation est la même dans la lettre adressée à « Monsieur le Pasteur » et à « Monseigneur ».

⁷¹ Étaient présent à la réunion du 16 octobre 1939, le Chanoine Dufraisse, représentant de Monseigneur l'évêque de Limoges et le Pasteur de l'Église Réformées.

⁷² A.D. 87, 187 W 53, extrait de l'article „Entr'aide“, du journal *Le Temps* du 8 décembre 1939. Il s'agit ici des religions protestante, catholique et juive.

⁷³ Év.Str.2, « Lettre du Général De Castelnau », 13 novembre 1939.

⁷⁴ Év.Str.2, « Note personnelle de l'évêque de Strasbourg », s. d.

⁷⁵ Év.Str.2, « Lettre du Foyer alsacien de Limoge à l'évêque de Strasbourg », 26 décembre 1939.

⁷⁶ *Ibid.*

d'autre part le fait qu'ils ne soient pas les bienvenus. Il déplore en effet que ce soit des laïques, dans ce cas particulier « une coopératrice très rouge »⁷⁷ qui en soit à l'origine.

Dans l'ensemble cependant, les autorités religieuses et gouvernementales s'entendent et œuvrent main dans la main pour collecter des fonds et fournir aux évacués l'aide dont ils ont besoin, notamment pendant l'hiver 1939/1940. Cette coopération est particulièrement mise en avant lorsque leurs relations dépassent la sphère privée pour entrer dans l'espace public.

2.3 La mobilisation des médias autour de l'« union sacrée »

La coopération entre l'État et l'Église s'étend en effet jusque dans le domaine des médias et notamment de la presse et de la radiodiffusion. Ainsi, alors que la Radiodiffusion Nationale gère toutes les antennes régionales, elle accepte la demande du chanoine Hoch d'organiser « une émission religieuse destinée aux réfugiés d'Alsace et de Lorraine dans le Sud-Ouest de la France »⁷⁸ et autorise l'antenne de Bordeaux à diffuser des émissions à contenu religieux à destination des évacués. Le 5 novembre 1939, la première émission religieuse destinée aux Alsaciens-Lorrains est inaugurée par Monseigneur Douvier sur Radio Bordeaux-Lafayette. Il est prévu que sur cette antenne soit diffusée tous les dimanches « à 11 :15 (...) une émission religieuse. Le 12/11, M. Eber parlera, le 19/11, M. Billing ou vice-versa. À 10 :45 il a un service protestant. »⁷⁹. En effet, les services religieux protestants ont également accès aux journaux⁸⁰ et à la radiodiffusion et peuvent passer des appels aux dons « en faveur d'Alsaciens dans la région de Limoges »⁸¹, comme le fait le Pasteur Boegner. Ces émissions religieuses sont diffusées également sur les antennes de Toulouse, Agen et de Strasbourg⁸². À partir du premier juin 1940, elles sont limitées à 30 minutes, composées de 20 minutes d'allocution et 10 minutes de musique religieuse en début et en fin d'émission⁸³. Dans son discours d'investiture au poste de directeur du Service des réfugiés, Robert Schuman évoque le projet en ces termes :

« Sans distinguer entre vous rien d'autre que le degré d'infortune, catholiques, luthériens, réformés, israélites, libres penseurs s'unissent pour vous ouvrir les trésors de la solidarité nationale (...) Je n'ai pas voulu que le trouble soit apporté à la paix de vos consciences ni que l'ombre d'une contrainte puisse peser sur vos cœurs. C'est dans le même esprit que j'ai demandé à la Radiodiffusion française d'organiser chaque dimanche des émissions qui vous soient propres et qui resserrent les liens qui vous unissent au sol natal, dont vous êtes momentanément séparés. (...) Le culte de la petite patrie fortifie celui de la Grande. En entendant les dialectes qui vous sont familiers, en écoutant les chants qui bercèrent votre enfance ou le rythme des danses de votre jeunesse, alors que tant de souvenirs gais ou mélancoliques se presseront dans votre pensée, le vieux dicton que vous connaissez si bien montera de vos cœurs : « J'aime mon village plus que ton village, j'aime ma province plus que ta province, mais j'aime la France par dessus tout ». »⁸⁴

À travers cet extrait, l'intention médiatique est claire : il s'agit de raffermir les liens entre les Alsaciens-Lorrains et les « Français de l'Intérieur » toutes confessions confondues. Sur les objectifs visés par les émissions mais aussi par la presse, les autorités

⁷⁷ *Ibid.* L'opposition entre le clergé et les communistes est également visible dans d'autres lettres : « Nous avons été reçus d'abord assez froidement. Le maire (un ancien député communiste !) et le conseil municipal (communiste !) ne se sont pas distingués par leur organisation. », Év.Str.1, « Lettre du Doyen Frich, à Eymoutiers (Haute-Vienne) », 15 septembre 1939.

⁷⁸ Év.Str.1, « Lettre de la Radiodiffusion nationale au vicaire Général de Strasbourg », 9 octobre 1939.

⁷⁹ Év.Str.1, « Lettre de Monseigneur Douvier à l'évêque de Strasbourg », 6 novembre 1939.

⁸⁰ Archives Départementales Charentes-Maritimes (A. D. 17), *De l'Est à l'Ouest*, « Avis du Directoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine », 10 janvier 1940.

⁸¹ A. D. 87, 187 W 53, 15 octobre 1939.

⁸² Év.Str.1, « Lettre du Bureau des Emissions de Radio Strasbourg à Monseigneur Kolb », 10 novembre 1939.

⁸³ Év.Str.2, « Lettre du chanoine Hoch de Radio Strasbourg à l'évêque de Strasbourg », 1 juin 1940.

⁸⁴ Év.Str.1, « Discours de Robert Schuman », 1939. Sur Robert Schuman voir : François Roth, *Robert Schuman. Du Lorrain des frontières à l'homme d'état européen*, Fayard, 2008.

gouvernementales et religieuses sont en accord. Bien que la visée finale soit de « relever, maintenir et affermir le moral des pauvres gens que la mesure fort sage mais douloureuse de l'évacuation par ordre a touché »⁸⁵, les discours publics aussi bien de l'Église que de l'État concourent à créer un esprit d'union nationale.

Les communications au sein de la communauté religieuse entre l'évêché et les paroissiens se font notamment par le biais du prêtre. Dans la majorité des cas, le prêtre dévoile, lors des messes auprès de ses paroissiens, les informations et lettres des évêques contenues dans les bulletins ecclésiastiques⁸⁶ qui peuvent intéresser la population évacuée. Parfois, des liens directs entre l'évêché et les paroissiens s'installent par le biais de quelques brochures⁸⁷, de tracts⁸⁸ distribués aux évacués, rarement par des visites⁸⁹. Plus fréquemment, l'Église mobilise la population nationale et régionale par des appels aux dons pour les évacués, comme le fait l'évêque de Limoges le 16 octobre 1939⁹⁰. Mais quels que soient les vecteurs, leurs messages sont identiques. Les évêques tentent, à travers une rhétorique soignée et tournée vers la foi catholique et l'espoir, de redonner « courage et confiance »⁹¹ aux évacués et d'éveiller une « conscience nationale ». Les mots choisis pour évoquer le sort des évacués dépeignent ces derniers comme des victimes de guerre ayant été « contraint[es] de se déraciner de [leur] domicile, du foyer familial, du sol de la douce Alsace »⁹², faisant de leurs maisons des « nids abandonnés », qui leurs ont été « arraché[s] subitement »⁹³. L'Église dans ces lettres ne fait pas preuve de critique envers l'autorité publique qui « s'ingénie autant qu'elle le peut, à rendre chaque jour de votre nouvelle installation plus tolérable »⁹⁴. Elle exprime également sa compassion et appelle les Alsaciens, « habitants de la frontière et défenseurs de la patrie », à prendre courage et endurer cela pour défendre la France « contrainte aujourd'hui de prendre les armes »⁹⁵.

Mais bien que l'Église et l'État coopèrent dans certains domaines et diffusent un discours d'union nationale cohérent dans les publications officielles, des tensions sont palpables, à la fois entre les évacués et la population « indigène », et entre les autorités religieuses et étatiques.

3. L'Église face à la France et aux Français de l'Intérieur

3.1 Quand les « athées de l'Intérieur » rencontre les « croyants des frontières »

Même s'il n'y a pas ou peu de problèmes de coopération dans la mise en place d'aides pour les évacués et dans la mise en discours d'une union nationale dans la presse, les autorités cléricales et les populations d'Alsace et de Lorraine doivent faire face à des conflits liés à la rencontre de personnes aux imprégnations culturelles, linguistiques et religieuses différentes.

⁸⁵ Év.Str.1, « Lettre de l'évêque de Strasbourg au directeur de la Radiodiffusion Nationale », 9 octobre 1939.

⁸⁶ Év.Str.1, *Bulletin ecclésiastique du diocèse de Strasbourg*, « Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Strasbourg », 1 octobre 1939 ; « Alsaciens gardez votre foi », 15. Mars-1^{er} avril 1940.

⁸⁷ Év.Str.1, « Lettre de l'abbé Billing aux vicaires généraux », 30 septembre 1939.

⁸⁸ Év.Str.1, Tract en allemand diffusé aux paroissiens du Curé G. Kapps, « Liebe Pfarrkinder ! », 17 Mars 1940, Montpont sur l'Isle, Dordogne.

⁸⁹ Év.Str.1, *L'indépendant de Lot-et-Garonne*, « Monseigneur, Evêque de Strasbourg a visité les populations de son diocèse évacuées en Lot et Garonne », 21 octobre 1939.

⁹⁰ A. D. 87, 187W53, Titre du journal inconnu. « Un appel de l'évêque de Limoges pour les évacués (Haute Vienne), 26 octobre 1939 p 17

⁹¹ Év.Str.1, « Alsaciens gardez la foi », *op. cit.*

⁹² Év.Str.1, « Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Strasbourg au clergé et aux fidèles du diocèse à l'occasion des circonstances présentes », *op. cit.*

⁹³ Év.Str.1, « Alsaciens, gardez votre foi », *op. cit.*

⁹⁴ Év.Str.1, « Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Strasbourg ... », *op. cit.*

⁹⁵ *Ibid.*

Les régions d'accueil sont des régions fortement laïques où les prêtres évacués constatent un égard de la population « très indifférent quant à la pratique religieuse »⁹⁶, et où « on y travaille le dimanche, un scandale pour nos gens [les évacués] »⁹⁷. Les offices religieux y sont également peu fréquentés. C'est ainsi que le curé d'Oberlauterbach rapporte à l'évêque de Strasbourg, que « sur 800 personnes, il n'y a que 50 qui viennent le dimanche à la messe, de sorte que [s]es paroissiens [peuvent] assister sans difficultés à [s]es offices. »⁹⁸. Cette rencontre entre une population fortement religieuse (aussi bien catholique que protestante) avec une population parfois anticléricale engendre des confrontations et une cohabitation parfois difficile, même si lors des altercations qui ont lieu à l'Église, ce sont plutôt les différences de langue qui prennent le dessus. Le curé de Nieffer, M. Meyer rapporte dans une lettre à l'évêque de Strasbourg une hostilité violente de la part des Limousins exprimée lors de la messe de minuit de l'année 1939 :

« (...) huit jeunes gens et hommes, âgés de 20 à 50 ans, entrent à l'église, en sabot, cigarette à la bouche, montent à la tribune et y font durant toute la messe un vacarme inhumain, continuent de fumer. (...) Mes réfugiés tremblent d'émotion. Quant à moi, je me domine. (...) Après la cérémonie, ces huit individus continuent leur sauvageries devant l'église, ils insultent les réfugiés, les nomment « sales allemands », et disent par rapport à moi : « Quelle saleté, c'est la plus grande saloperie, le plus grand con etc., on va lui faire son affaire, on va le passer à tabac ». (...) Depuis notre arrivée ici, nous ne rencontrons que hostilité. (...) toutes les portes restaient fermées pour moi, on ne voulait pas de prêtre. »⁹⁹

Bien que ce cas soit extrême¹⁰⁰, il est le reflet des tensions sous-jacentes et qui parfois émergent à la surface entre les évacués et la population des régions d'accueil. Ces réactions et l'influence des personnes vivant dans ces régions sont une source de préoccupation des prêtres, visibles à travers de nombreuses phrases comme celle-ci : « Le moral de nos gens est encore assez élevé, si seulement l'indifférence religieuse de la région ne les change pas ! »¹⁰¹. D'autres constatent déjà « une baisse sensible de la belle ferveur des (...) réfugiés », « un certain fléchissement (...) dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux »¹⁰² qui « peu à peu subissent l'influence mauvaise de nos milieux déchristianisés. »¹⁰³. Cependant, l'analyse globale des correspondances des prêtres avec les évêchés de Metz et de Strasbourg, ne permet pas de constater une baisse de la foi des évacués. Elle semble être, au contraire, un lien entre les évacués qui les unit et les rassemble lors des événements religieux dominicaux.

Mais au-delà de la religion, c'est la langue qui joue un rôle primordial dans les relations entre les populations. En effet, le fait que les messes parfois se fassent en allemand - une langue qu'ils associent à l'ennemi - influence fortement les populations des régions d'accueil dans leur manière de percevoir les évacués. Mais cette langue constitue, auprès de ces derniers, un élément fédérateur. Les croyants, catholiques et protestants se retrouvent parfois réunis pour célébrer les offices religieux ensemble autour d'un prêtre catholique, faute de pasteur parlant allemand pour les protestants. Ainsi, au grand étonnement des prêtres catholiques : « Même les protestants viennent ici à nos offices de langue allemande !! »¹⁰⁴.

Ces confrontations avec la population non croyante des régions d'accueil se reflètent au niveau institutionnel entre les autorités cléricales et gouvernementales (notamment régionales) : elles mènent souvent à des problèmes et des revendications, principalement dans le milieu de l'enseignement.

⁹⁶ Cité dans F. FELDMANN, *op. cit.*, p. 51.

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ A. D. 57, 29 J 2075, « Lettre du curé d'Oberlauterbach à Bellac ».

⁹⁹ Év.Str.1, « Lettre du curé Meyer, évacué de Nieffer dans les Landes », 8 janvier 1940.

¹⁰⁰ D'autres rapports expriment une hostilité envers les évacués due au dialecte et dans une moindre mesure à la religion.

¹⁰¹ A. D. 57, 29 J 2075, « Lettre du curé Heuer, curé des Réfugiés à Royan », 29 décembre 1939.

¹⁰² Év.Str.2, « Lettre du curé Klaeylé, évacué à St. Julien d'Eymet », 21 novembre 1939.

¹⁰³ Cité dans F. FELDMANN, *op. cit.*, p. 52.

¹⁰⁴ Év.Str.1, « Lettre du Doyen Frich, à Eymoutiers (Haute-Vienne) », 15 septembre 1939.

3.2. L'Église, l'État et l'École

Ni abrogé par l'annexion allemande de 1870 ni par le rattachement à la France en 1919, le Concordat de 1801 régit toujours les relations entre les Églises et l'État dans les départements de Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin¹⁰⁵. L'Église fait donc partie intégrante de l'école alsacienne et mosellane, où des cours de religion sont donnés aux élèves dans l'enceinte même des écoles, celles-ci pouvant être catholiques, protestantes ou juives¹⁰⁶. Quelques jours après les premières évacuations, le 7 septembre 1939, un décret publié au Journal Officiel, clarifie la situation du « régime spécial applicable aux populations repliées des départements du Haut Rhin, Bas-Rhin et de la Moselle »¹⁰⁷, concernant notamment les affaires scolaires :

« (...) en conséquence de ce décret loi, et conformément à la jurisprudence établie, les enfants (...) devront fréquenter l'école organisée spécialement à leur intention et tenue par les maîtres du cadre alsacien. Ils y recevront l'enseignement conforme au statut des départements recouvrés, lequel comporte, en particulier, 4 heures d'instruction religieuse. »¹⁰⁸.

Cependant, malgré la ferme décision des inspecteurs d'académie de « créer ces écoles et à y nommer du personnel enseignant alsacien », dans les faits de nombreux obstacles viennent contrecarrer ces intentions et les écoles alsaciennes et mosellanes dans les régions d'accueil mettent du temps à se mettre en place. Dans les Landes par exemple, où « l'organisation d'écoles alsaciennes semble moins avancée (...) que dans les autres départements de repliement »¹⁰⁹ et où les conflits sont nombreux et vifs, la situation est la suivante :

« 1 700 enfants environ ont l'école alsacienne. 1 200 enfants environ vont à l'école laïque. Un petit nombre d'enfants ne vont pas du tout à l'école, leurs parents préférant attendre la création d'une école alsacienne. »¹¹⁰.

Les enfants qui suivent l'enseignement des écoles laïques ne peuvent donc suivre les enseignements religieux qu' « en dehors des heures de classe » et « en dehors de l'école », ce qui signifie une entorse au respect du décret. Cette situation, notamment liée au manque de matériel¹¹¹, de locaux, ainsi que de maîtres et de prêtres alsaciens¹¹², engendre de nombreuses discordes entre la population alsacienne, le clergé alsacien et les autorités locales, ravivant les animosités liées aux tentatives d'introduction des lois laïques nationales en Alsace-Moselle pendant l'Entre-deux-guerres¹¹³ :

¹⁰⁵ J. SCHLICK, (dir.), *Églises et Etat en Alsace et en Moselle*, Cerdic, Strasbourg, 1979.

¹⁰⁶ J. SENGER, P. BARRET, *Le problème scolaire en Alsace et en Lorraine – le régime confessionnel – le bilinguisme*. Paris : Éditions Temps Futur, 1948, pp. 68-69, En 1934, on dénombre en Alsace 2 615 écoles catholiques contre 320 protestantes et 135 interconfessionnelles, dans : Coll. *Das Elsass von 1870 bis 1932*. Alsatia, Band IV : *Karten, Graphiken, Tabellen, Dokumente, Sach- und Namenregister*, 1938, p. 200.

¹⁰⁷ Gallica, *Journal officiel de la République Française*, 7 septembre 1939, pp. 11181-11182.

¹⁰⁸ Év.Str.2, « Lettre de l'inspecteur académique des Landes, l'inspecteur des Ecoles du Haut-Rhin repliées dans les Landes à Mesdames et Messieurs les Instituteurs des Landes », 16 novembre 1939.

¹⁰⁹ Év.Str.1, « Lettre d'un prêtre à l'évêque de Strasbourg, Agen », 17 octobre 1939.

¹¹⁰ Citation présente et suivantes. Év.Str.2, Rapport de Monseigneur Th. Douvier à l'évêque de Strasbourg, mars 1940.

¹¹¹ Le problème du manque de livre de catéchisme en version bilingue est récurrent dans les demandes des prêtres évacués.

¹¹² Év.Str.1, « Lettre de Monseigneur Douvier à l'évêque de Strasbourg », 6 novembre 1939. Msg Douvier indique que pour les plus de 300 écoles alsaciennes en Dordogne, seulement 160 instituteurs d'Alsace peuvent enseigner.

¹¹³ J.-M. MAYEUR, « Une bataille scolaire : les catholiques alsaciens et la politique scolaire du gouvernement du Front Populaire », *Cahiers de l'association interuniversitaire de l'Est*, Strasbourg, 1962, p. 85-101.

« La population alsacienne commence à voir que les décisions de l'Académie visent toujours un sabotage indirect de l'instruction religieuse et elle se dit que l'Académie profite de la guerre pour atteindre ce que les partis de gauche n'ont pas pu obtenir pendant la Paix. »¹¹⁴

Ces tensions sont visibles notamment au niveau local, dans la vie quotidienne des prêtres qui se voient refuser l'entrée des locaux scolaires pour faire leur enseignement sans l'autorisation de l'Inspecteur d'Académie¹¹⁵ et des Alsaciens qui reçoivent de la mairie « des fiches (...) pour forcer les enfants à venir dans leurs classes laïques »¹¹⁶. Néanmoins, entre les autorités religieuses et les académies, des solutions tentent d'être trouvées et dans certaines communes, la coopération fonctionne :

« Nos écoles sont en marche. Nous en avons 7, naturellement toutes comme chez nous. La municipalité et le Bureau des Réfugiés se plient volontiers à tous nos désirs justifiés. »¹¹⁷

Ainsi, il convient de dresser un portrait nuancé des rapports entre les autorités étatiques et les autorités religieuses catholiques. Si dans bien des cas des conflits apparaissent au niveau local, les institutions nationales mettent tout en œuvre pour préserver les droits des Alsaciens-Lorrains dans les régions d'accueil. Sur place, dans les villes et villages du Sud-Ouest, les prêtres évacués sont confrontés à des habitants, parfois des maires ou des directeurs d'écoles, clairement anticléricaux ou dont les convictions religieuses sont faibles. Et pourtant, quelques rapports montrent également une certaine capacité à s'organiser ensemble pour répondre aux besoins d'instruction des enfants évacués.

En engendrant le déplacement d'une partie de la population d'Alsace-Lorraine dans une région qui lui est étrangère, les évacuations entraînent la confrontation de deux cultures régionales profondément différentes. Lors de ce mouvement de population, l'Église catholique se voit elle aussi obligée de s'adapter pour répondre aux besoins de ses fidèles dans les régions d'accueil du Sud-Ouest de la France. Malgré les nombreux obstacles qui se dressent sur leur route (mobilisation des prêtres, anticléricalisme, etc.), les autorités religieuses mettent en place auprès des évacués des services d'aide (associations caritatives), parfois en coopération avec les autorités locales et nationales (émissions religieuses pour les évacués, création de comité de coordination pour l'aide auprès des évacués, etc). Bien que dans leurs discours officiels, l'État et l'Église vont de concert, des problèmes surgissent, notamment lorsqu'il s'agit des questions d'ordre scolaire. La pérennité du Concordat de 1801 ne s'effectue que partiellement dans les régions d'accueil bien qu'elle ait été assurée par l'État dès le début des évacuations. C'est au niveau local que les problèmes apparaissent. Les manques de moyen, de compréhension et de tolérance conduisent parfois à une situation où les tensions et débats sociétaux de la Troisième République remontent à la surface.

¹¹⁴ Év.Str.1, « Lettre de Monseigneur Douvier à l'évêque de Strasbourg », 6 novembre 1939.

¹¹⁵ Év.Str.2, « Lettre de Madame l'Inspectrice du Bas Rhin à Monseigneur Douvier à Périgueux », 19 janvier 1940.

¹¹⁶ Év.Str.1, « Lettre d'un prêtre à l'évêque de Strasbourg, Agen », 17 octobre 1939.

¹¹⁷ A. D. 57, « Lettre d'un curé des réfugiés à Royan à l'évêque de Metz », 19 décembre 1939.